



Le Petit Bordier

Bulletin municipal

Bulletin semestriel - Janvier 2019 - N° 59



Le mot du Maire

En cette année 2018 votre équipe municipale n'a pas relâché son effort et les travaux ou projets structurants pour notre commune ont continué à un rythme soutenu. Si vos élus essayent de démontrer un certain dynamisme, ils ne sont pas les seuls. En effet notre village a changé de physionomie au fil des mois, des travaux importants ont été réalisés par les commerçants, et le département a pris en charge dans un délai record (9 jours !) les travaux importants de la rue de la mairie. La très bonne concertation avec les services départementaux et les commerçants nous a permis de limiter les nuisances pour les riverains et l'activité en générale.

Pour ce qui concerne les opérations techniques, la prise en main de la nouvelle station d'épuration par le personnel communal est terminée. Les aménagements des abords, chemin d'accès et haie de protection visuelle ont été réalisés.

Sur le programme d'extension de l'école Paul Fort, les réunions de chantier hebdomadaires nous permettent de faire le point avec le maître d'œuvre et les entreprises ; les travaux avancent selon le planning prévu et dans de bonnes conditions.

D'autres actions moins visibles mais importantes néanmoins ont été conduites et sont à l'heure actuelle terminées. Il s'agit du PLU et du PPRI (Plan de Prévention du Risque d'Inondation) qui ont été approuvés par la préfecture.

Les principaux rendez-vous festifs et sportifs organisés par les associations ont connu un succès sans précédent.

Enfin, en dépit du contexte morose dont nos médias se font l'écho, mais grâce à une gestion rigoureuse de nos budgets et au soutien que nous apporte la communauté de communes notamment à travers les fonds de concours ; nous pouvons continuer à faire des projets pour l'amélioration du bien-être de tous et le développement de notre commune...

Au nom de votre Conseil Municipal et de tous les collaborateurs de la Mairie, je vous souhaite à tous une excellente année 2019.

Gérard BOUDIER

CARRE ROUGE MOBILE

Le camping-car aménagé de la Croix Rouge sera présent sur le grand parking du carrefour de 13h30 à 15h30 les jeudis :

- 10 et 24 janvier
- 7 et 21 février
- 7 et 21 mars



Les missions principales sont l'accueil, l'écoute, l'orientation vers des dispositifs adaptés, l'aide alimentaire, l'aide vestimentaire, les dépannages en produits d'hygiène....

Le bilan de l'année laisse apparaître 99 visites pour des personnes ayant essentiellement besoin d'écoute, de soutien et d'aides alimentaires.

Contact : 02 38 53 30 76

Extension et rénovation du groupe scolaire Paul FORT

Les travaux de charpente et de couverture sont bien avancés et permettent de se rendre compte des volumes du nouveau bâtiment. La pose des fenêtres a commencé fin décembre. Les travaux sont financés grâce aux participations de la Communauté de Communes Val de Sully, le Conseil Départemental, l'État et la réserve parlementaire du sénateur Jean-Noël Cardoux.



Centre Communal d'Action Sociale: colis et bons de Noël 2018

Comme chaque année les membres du CCAS sont allés remettre les colis de Noël aux seize personnes qui résident actuellement dans les différents EHPAD environnants. Moment de joie et de plaisir partagé.

Les bons de Noël ont été distribués par les conseillers aux 145 personnes de 75 ans et plus de notre commune. Ces bons d'achats sont à utiliser chez nos commerçants.



Panneaux lumineux d'information

Depuis début décembre, un nouveau moyen de communication est à la disposition de la commune et des associations. Les deux panneaux lumineux sont installés au carrefour et permettent d'informer les habitants et les gens de passage. Ce système permettra de communiquer plus rapidement sur les événements concernant la commune, les manifestations, les alertes météorologiques... La commune continuera à publier deux bulletins municipaux par an (janvier et juillet) mais « Les Bordes Infos » ne sera pas reconduit (habituellement en avril et octobre).



Etat civil

Elles nous ont quittés :

Monique RABILLON épouse MALHERBE

Nicole CHIALE épouse BRIFFAULT

Sécurité civile : nos pompiers ont besoin de renfort !



Une activité en augmentation de 30% a été déployée par le centre de sapeurs-pompiers de notre commune... La sainte Barbe a été comme tous les ans, l'occasion de faire un point sur l'activité des différents centre de secours de notre communauté de communes. Tous enregistrent une augmentation significative de leur activité. Cette augmentation est essentiellement due à

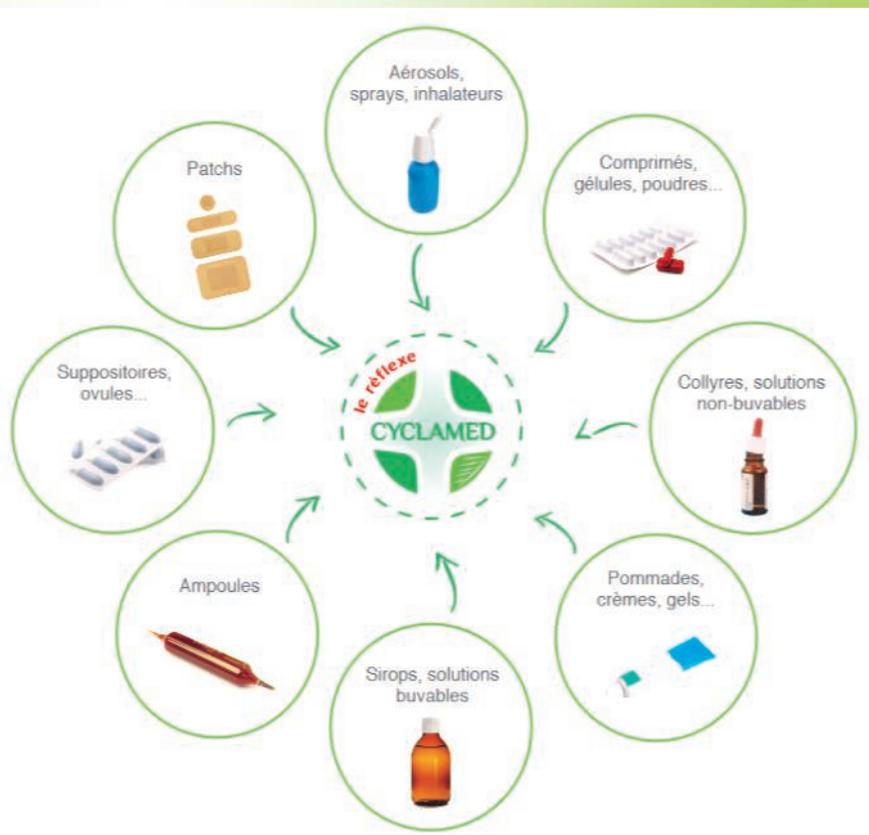
l'accroissement des secours à la personne. Les raisons de cette augmentation récurrente d'activité sont multiples et sans doute liées à la diminution du nombre de médecins sur notre territoire... Nos sapeurs-pompiers se retrouvent alors en première ligne pour organiser les premiers secours et assurer les transferts vers les sites médicalisés.

Bien que les services qu'ils rendent à la société soient pour nous tous d'une importance primordiale l'évolution de leurs effectifs est loin de répondre à nos besoins immédiats et à fortiori de nos besoins futurs... Si vous souhaitez vous engager au service des autres et intégrer le corps des sapeurs-pompiers, prenez contact avec eux soit directement, soit par l'intermédiaire de la mairie.

Recyclage des médicaments et préservation de l'environnement

Les médicaments non utilisés contiennent des substances actives et ne doivent pas être rejetés dans les ordures ménagères ni dans les égouts. Les études actuelles font état de la présence de résidus de médicaments dans les eaux usées urbaines, les eaux de surface et les eaux souterraines. Peu d'études sont actuellement disponibles concernant le risque d'effets néfastes à long terme.

Le bon réflexe est donc de rapporter les médicaments non utilisés dans votre pharmacie. Les emballages et les notices doivent être mis dans le tri sélectif. Pour plus de renseignements, demandez conseil dans votre pharmacie ou consultez le site www.cyclamed.org.



Cérémonie du centenaire

Recueillement et participation importante ; la cérémonie du 11 novembre 2018 sous l'égide de l'association des anciens combattants avec la participation des Sapeurs-Pompiers et la présence de nombreux habitants s'est déroulée dans le recueillement. Les collégiens du club Résistance animé par Benoît Momboisse, professeur d'histoire au collège, ont évoqué à travers la lecture de « lettres de Poilus » cette période douloureuse... Les enfants de l'école Brassens ont clôturé la cérémonie en chantant la Marseillaise sous la baguette de Virginie Asserin leur directrice et chef de chœur ce jour-là...



Concours des Maisons Fleuries

La remise des prix du concours des Maisons Fleuries 2018 aura lieu le jeudi 28 mars 2019 à 18h30, salle du Presbytère. Les lauréats du concours 2018 qui ne pourront assister à la remise des prix, pourront venir retirer leur bon en mairie jusqu'au 31 juillet 2019.

Le concours des maisons fleuries est ouvert à tous les résidents qui s'inscriront en mairie, entre le 1^{er} février et le 31 mai 2019. Remplir et remettre en mairie le bon d'inscription ci-dessous (celui-ci peut être recopié sur papier libre ou vous pouvez vous inscrire directement en mairie).

Pour le concours 2019, le jury passera le samedi 6 juillet 2019 entre 9h et 12h. Merci aux personnes désireuses de faire partie du jury de se faire connaître en mairie et de donner leurs disponibilités sur ces deux jours.

Inscription concours des Maisons fleuries

Année : **2019**

Nom / Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

Elections européennes 26 mai 2019

Les prochaines élections européennes auront lieu
le dimanche 26 mai.



Qui vote aux élections européennes ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Quel est le mode de scrutin pour les élections européennes en France ?

La loi du 25 juin 2018 relative à l'élection des représentants au Parlement européen rétablit une circonscription unique. Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Quel est le nombre de députés européens ?

Le nombre de siège pour la France est de 79 sur un total de 705 eurodéputés siégeant au Parlement Européen.

Quel est le rôle du député européen ?

Le député européen exerce 3 pouvoirs :

- législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en "procédure législative ordinaire" (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative,
- budgétaire : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE,
- de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

Quels documents dois-je présenter pour voter ?

La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter. La présentation de la carte d'électeur facilite le passage au bureau car elle permet de connaître votre numéro d'électeur.

Comment s'inscrire pour voter ?

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale (emménagement récent sur la commune...), vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'au **31 mars 2019** pour pouvoir participer aux élections européennes (fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile). Pour plus de renseignements, consultez le site www.service-public.fr (rubrique Papiers-citoyenneté puis Elections)



Tableau des jours de collecte
des ordures ménagères

Jours fériés	Date de la collecte
Lundi 22 avril	Jeudi 25 avril matin
Mercredi 1er mai	Jeudi 2 mai matin
Mercredi 8 mai	Jeudi 9 mai matin

Votre jardin sans pesticides



Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

** Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...*

Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

**Donnez votre avis
SUR L'AVENIR DE L'EAU**



2 NOV. 2018

> 02 MAI 2019

Consultation du public sur la gestion des l'eau et des risques d'inondation

Du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne organise une consultation qui porte sur :

- les questions importantes et le programme de travail pour la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin Loire-Bretagne pour la période 2022-2027
- les questions importantes, le programme de travail et le calendrier pour la révision du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne 2022-2027 ainsi que l'évaluation préliminaire des risques d'inondation et la sélection des territoires à risque d'inondation important.

Pour consulter les documents d'informations et pour donner votre avis, consultez le site : www.prenons-soin-de-leau.fr.

Tarifs des concessions du cimetière

Le conseil municipal a voté une revalorisation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2019.

Durée	Tarifs 2019
Concession 15 ans	90 €
Concessions 30 ans	130 €
Concession 50 ans	190 €
Columbarium 15 ans	450 €
Columbarium 30 ans	850 €
Cavurne 15 ans	200 €
Cavurne 30 ans	350 €
Dépôt d'urne	55 €
Dispersion des cendres	55 €
Frais d'inhumation	55 €



Un cavurne (au premier plan), le jardin du Souvenir (dispersion des cendres au centre) et le columbarium (en arrière plan)

De nouvelles places dans la partie columbarium du cimetière seront installées au cours de l'année 2019.

Noël des enfants des employés municipaux

Enfants et parents ont été invités à l'arbre de Noël de la commune pour un après-midi en compagnie de l'association « TRAD'AMUSE » venue se produire devant eux.

En attendant le goûter et l'arrivée très attendue du Père Noël chargé de cadeaux, les enfants très attentifs ont écouté des histoires.

Ambiance feutrée ; tapis, guéridon, nappe et lanterne qui guide les conteurs dans leurs choix



d'histoires. Deux musiciens, l'un à la vièle et l'autre à l'harmonica qui accompagnent ou entrecourent les histoires de musique et de chants, ont captivé petits et grands.

Ce groupe de personnes à travers leurs contes rendus vivants, ont fait de cet instant un moment féerique.

Comice Agricole du Val de Sully

« Cultivons nos différences dans la ruralité »



Une nouvelle organisation.

Le comité d'organisation du comice du Val de Sully se modernise et développe son action en adaptant la manifestation au nouveau territoire : au revoir le canton, bonjour la Communauté de Communes ! Les 10 et 11 août 2019 se tiendra donc le Comice agricole du Val de Sully.

Des fondamentaux toujours présents !

Cette manifestation restera fidèle à sa raison d'être : le monde agricole et ses acteurs seront mis à l'honneur pendant ces deux jours : concours de labours et motocultures, exposition de matériels agricoles, de nouvelles techniques de travail et des outils innovants tels que les GPS et les drones seront autant d'occasions proposées au public pour échanger avec les professionnels présents sur les évolutions de l'agriculture.

Un autre volet de ce monde agricole mettra en avant les producteurs des 19 terroirs ou chacun pourra présenter son savoir-faire local, ses spécialités sur un grand marché de produits locaux organisé sur les 2 jours. Des ateliers de découvertes sur la pisciculture, l'apiculture, la permaculture, etc..., ainsi que des conférences seront également proposés au public. Exceptionnellement, cette année, la foire aux bestiaux et à l'agriculture annuelle sera rattachée au Comice.

Autre signe d'évolution, des animations de rue, originales et interactives, remplaceront -pour des raisons de sécurité- la traditionnelle cavalcade. Accompagnés de groupes de musiques et de fanfares des bénévoles arborant le patrimoine de leur commune, déambuleront dans les rues le dimanche toute la journée.

Un village de 19 chalets -un par commune de la Communauté de communes du Val de Sully- prendra vie pour valoriser le territoire et ses terroirs. Comme dans une vitrine, chaque village pourra présenter son histoire, ses actions, ses associations locales etc...

Le côté festif de cette manifestation n'est pas oublié, temps fort le samedi soir avec des concerts exceptionnels et un feu d'artifice insolite. Une restauration proposera du «bœuf rôti» à déguster sur place.

Enfin, pour le bonheur des petits et des grands, la fête foraine s'installera à Sully sur Loire pendant ces deux jours !

En attendant ce beau week-end de festivités, partagez les préparatifs avec l'équipe d'organisation en les rejoignant en tant que bénévole ou en les suivant sur leur page Facebook Comice Agricole 2019 Val de Sully

Renseignements : 06.08.63.63.55 ou comicevaldesully2019@gmail.com

Pour préparer notre chalet, nous recherchons des photographies ou cartes postales de notre commune. Ces photographies peuvent couvrir toutes les époques et concerner tous les sujets (agriculture, forêt, vendanges, village, métiers...). Vous pouvez venir les déposer en mairie. Une copie sera faite. Certaines seront sélectionnées pour représenter notre commune.

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication. ISSN 2427-6723
Photographie de la couverture : étang communal le 8 février 2018

1 semaine en Val de Sully

La Communauté de communes est à vos côtés pour vous faciliter la vie, vous proposer des services et des activités. En 2017, Sophie vous présentait son agenda, cette année c'est son mari : Amir !

Lundi

Appeler le 02 38 35 05 58 et prendre RDV avec le service **développement économique** pour l'extension de mon entreprise.



Mardi

Aller au **conseil communautaire** à **Bonné** (28 route de Bordes) à 18h30 : vérifier l'ordre du jour sur www.valdesully.fr



Mercredi

Accompagner Alice à **La P'tite Escale** (32 rue du coq à Sully) à 9h.

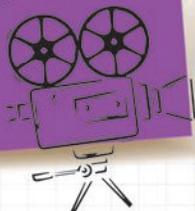
Temps de détente, jeux, échanges avec d'autres parents et des professionnels de la petite enfance.



Jeudi

Inviter Sophie au **cinéma** **Le Sully** : séance art & essai à 20h30.

Penser à faire garder Alice un peu plus tard : après il y a parfois un débat autour du film.



Vendredi

Soirée détente, au programme : sport, sauna, hammam, bain bouillonnant jusqu'à 22h au **Centre aquaforme Val d'Oréane** à **Dampierre en Burly** !



Samedi

Nos copains parisiens viennent dîner.

Récupérer Sophie au travail et aller faire les courses chez les **commerçants locaux** toujours prêts à nous conseiller ou réserver au **restaurant** dans le coin. A voir !



À 2 pas de chez moi !

RENDEZ-VOUS CONTES

avec Anne Boutin-Pied
Gratuit



■ 23 janvier à 16h30
à la médiathèque



■ La **POLICE** intercommunale
Si besoin, appelez le 02 38 35 30 89

Dimanche

Balade dominicale dans des beaux coins atypiques solognots : passage à l'**Office de Tourisme** en premier pour nous donner des idées.



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU VAL DE SULLY

28 route des Bordes 45460 Bonnée
02 38 35 05 58 - www.valdesully.fr

LE 29 JANVIER 2019 LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



Si vous recevez la télévision par une antenne râteau (hertzien), vous risquez de perdre certaines chaînes ! Pour les retrouver : c'est simple ! Le 29 janvier, faites une recherche de chaînes à l'aide de votre télécommande. Si vous recevez la télévision par le câble, le satellite, l'ADSL ou la fibre, vous n'êtes pas concerné par ces changements.

Pour plus de renseignements, consultez le site www.recevoirlatnt.fr ou contactez-le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Les associations nous communiquent ...

Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de Bonnée-Les Bordes a magnifiquement terminé l'année scolaire 2017/2018 par sa kermesse avec un nombre conséquent de participants.

Cette nouvelle année scolaire s'annonce riche en évènements avec le vide ta chambre qui s'est déroulé le 25 novembre à la salle des Bordes.

Le Père Noël nous a rendu visite le 17 décembre pour le bonheur de tous.

Un loto aura lieu le 10 février aux Bordes. Un carnaval sera organisé courant mars à Bonnée.

La randonnée de printemps se déroulera le 12 mai. Nous clôturerons l'année par la kermesse qui devrait se tenir en juin 2019 à l'école de Bonnée.

Mme Huot présidente de l'APE



Nos prochains rendez-vous :

Dimanche 28 avril 2019 LES BACHES OUVERTES

Une journée de partage, artistes, public et bénévoles

- 11h30: Assemblée Générale
- Suivi de l'inauguration et l'apéro concert avec **Malek**
- Exposition : de CV2 les fêlés de la deuche
- Repas partagé, bar toute la journée
- **14h** Animation : démonstration des adolescents de l'école du cirque « Cri O Lane Circus » ainsi que quelques surprises...
- **16h** Plateau d'artistes : sous le chapiteau. Chaque artiste présentera un numéro accompagné par des musiciens en live



06 03 49 25 69



Lagare 126

Dimanche 26 Mai 2019 LES BACHES ET DU SON

Concert, "Bal trad " à partir de 14h30

- **La P'tite Boutique**: duo folk & musette de chansons françaises à danser et à chanter avec Karen Chaminaud et Fred Pezet
- **Maudits Français !** Quartet trad folk à consonance celtique (Québec, Irlande, Louisiane, Bretagne...) à chanter et à danser avec Guillaume Pelloie, Cédric Loosli, Joan Tillay et Fred Pezet à la guitare
- bar et collation



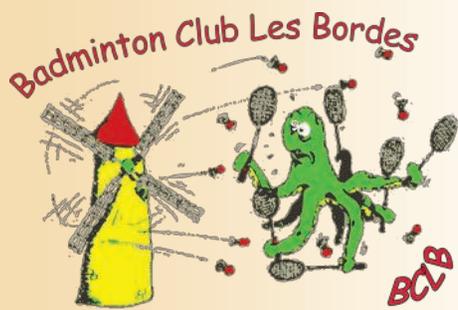
Autres dates à noter: - 15 septembre : journée des mômes
- 6 octobre : spectacle CAS

Merci de venir toujours aussi nombreux à La Gare 126. Les résultats de l'année 2018 confortent notre engagement et nos orientations : faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre, diversifier nos choix artistiques pour un public intergénérationnel. Cette saison : 989 spectateurs, en 3 saisons 3582 spectateurs.

Les Aînés Ruraux



Le 29 juin dernier, sous la houlette de leur Présidente, Annick Lebrun, les Aînés Ruraux ont effectué une sortie dans l'Auxerrois, balade sur le canal du Nivernais, puis visite fort intéressante d'une entreprise de transformation du saumon, déjeuner servi sur place, très apprécié de tous par la qualité des produits et du service. La visite s'est poursuivie avec la visite de Noyers sur Serein, village médiéval, classé parmi les plus beaux villages de France et enfin, pour la joie de tous, arrêt dans un domaine viticole du Chablis, dégustation accompagnée de gougères.



Badminton Club Les Bordes (BCLB)

Le BCLB est entré dans sa 17^{ème} saison. Cette année nous avons à nouveau deux équipes engagées en interclubs départementaux.



Notre équipe D4



Notre équipe D3

Le 09 décembre dernier, s'est tenu comme chaque année le Tournoi Départemental Jeunes qui a réuni 133 jeunes de poussins à juniors.



Nos jeunes en plein effort

Le 09 mars 2019, le club organise sa traditionnelle « Nuit du Bad » ouverte aux licenciés des clubs environnants, les badistes s'affrontent dans le noir sous des lumières noires, les tenues fluo sont évidemment de rigueur.

Notre tournoi national aura lieu le week-end de la Pentecôte, les 08, 09 et 10 juin 2019. Trois jours de tournoi réservés aux adultes en simple et en double. L'entrée est libre, n'hésitez pas à venir assister aux matchs.

Président : Frédéric WOLFF
Trésorière : Virginie BOTTIN

Vice-présidents : Eddy BAETENS et Jean-Louis ALLANIC
Secrétaire : Aurélia BLOT

Retrouvez toutes les infos et les résultats sportifs sur notre site internet www.bclb.jimdo.com

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook : Badminton Club les Bordes.

R.C.B.B — Racing Club Bouzy Les Bordes

Une saison 2017-2018, riche en événements avec notamment la livraison d'un minibus financé par le conseil départemental et la FFF. Il nous permettra des déplacements sur l'ensemble des terrains du Loiret.

Nos manifestations (bourse aux jouets, choucroute, moules-frites, stages de foot ...) ont été un succès. Pour la partie sportive, les équipes U13 ont participé aux finales départementales, une première pour notre club mais nos jeunes n'ont pas su être à la hauteur par peur de l'événement. Dans la catégorie U11 nos jeunes ont également participé aux finales départementales avec un meilleur parcours en finissant à la 10^{ème} place sur 200 équipes.

L'équipe fanion a brillé par son parcours en coupe Paul Sauvageau malgré une défaite en demi-finale contre Amilly et une 6^{ème} place pour le championnat.

Après un gros rangement des vestiaires cet été par nos dirigeants, nous avons donné l'ensemble des maillots, shorts et ballons à une association qui va les envoyer au Bénin.... Une belle action pour permettre à tous de jouer au foot.

Une nouvelle saison a commencé au R.C.B.B avec un effectif qui approche les 300 licenciés pour la deuxième année consécutive. Cette réussite est due à l'investissement, l'implication et le travail de tous nos bénévoles, dirigeants, joueurs, qui sont autour et sur les terrains, plus un effet coupe du monde.

Ce début de saison a été marqué par la concrétisation du projet d'éclairage du stade du Briou à Bouzy la forêt. Un grand MERCI à la municipalité et aux personnes qui ont œuvré sur ce dossier.

Autre point positif pour notre association, la sélection dans la catégorie U13 de quatre jeunes Morgane Loiseau, Nicolas Squiban, Clément Maria et Lucas Vialis qui représenteront nos couleurs face à des joueurs issus de grands clubs orléanais et montargois. Félicitations à eux et à nos éducateurs pour leur travail.

Notre équipe U15 a eu du mal à se lancer par manque d'effectifs mais la bonne ambiance et la bonne humeur de nos jeunes entraîneurs a su créer un groupe solidaire et respectueux. Merci à Aline, Alex et Michael pour leur implication et leur travail.

Pour la première fois dans l'histoire du club une nouvelle catégorie a vu le jour, celle des U19 encadrée par Laurent Gallier. Le début de saison a été compliquée mais nos jeunes sauront compter sur l'expérience et le soutien de leur entraîneur pour les faire évoluer.

Nos équipes seniors ont eu un début de saison compliqué mais commencent à relever la tête grâce à nos nouveaux entraîneurs Abde Mahklouf et Christophe Syslo.

Au mois d'octobre, des personnes du bureau se sont formées aux gestes de premiers secours. Cette opération a été un succès et une prochaine campagne de formation sera faite en 2019.

Si vous avez l'âme d'un dirigeant, éducateur ou joueur alors venez nous rejoindre.

Secrétaires R.C.B.B

Frédéric Paturaud - Laurent Fleury

Tél: 06 85 90 94 25 - 06 61 78 95 64

www.rcbouzylesbordes.com



Détente et sourire sports pour tous Les Bordes

02.38.35.56.56 detente.et.sourire45@gmail.com

Site internet : <http://cl.sportspourtous.org/detente-et-sourire45>

Il est possible de nous rejoindre à tout moment de l'année. Il reste des places en gym seniors et marche nordique. Pour plus de détails, consulter le site internet.

STAGE DE CIRQUE des vacances de printemps

Détente et Sourire organise un stage au gymnase du **8 au 12 avril**, pour les jeunes de **8 à 18 ans**. Les différentes activités sont : jonglerie, équilibre sur boule, fil et rolla bolla, acrobaties, aérien. Les deux premiers jours, les jeunes découvrent ou se perfectionnent sur les différentes disciplines, et les trois derniers jours ils travaillent les numéros présentés lors du spectacle. Inscription jusqu'au 8 février.

Le **vendredi 12 avril 2019** : SPECTACLE de CIRQUE à 20h sous le chapiteau avec les stagiaires puis les intervenants de « Cri-o-lane circus » dans leur spectacle « CAS ».

Coût du stage : -les adhérents de "Détente et sourire": 48€

- les jeunes habitant Les Bordes : 60€

- pour les autres : 80€

Marche Nordique

Les sorties du dimanche matin auront lieu les 13 janvier, 3 mars, 24 mars, 7 avril, et le 23 juin toute la journée. Reprise des sorties du jeudi soir : le 4 avril.

Gymnastique enfants

Représentation de gymnastique enfants au gymnase :

- lundi 3 juin pour les groupes des 4/5 ans et 6/7 ans à 17h45

- mardi 4 juin pour les groupes des 8/9 ans et des 10 ans et plus à 18h



Familles Rurales

Le club de travaux manuels "Pêlé Mêle" se réunit tous les mardis après midi au 15 rue de la Mairie. Si vous désirez partager votre passion ou nous la faire découvrir, n'hésitez pas à venir nous retrouver.

Le VESTIARE est ouvert à notre local au 15 rue de la Mairie tous les vendredis. Les horaires sont affichés sur la porte. Vous y trouverez des vêtements pour tous.

Les prochains évènements

Janvier

Dimanche 6 : Thé dansant avec Carcagno organisé par les Aînés Ruraux

Samedi 26 : workshop avec le chorégraphe Gaëtan Bachellerie qui sera suivi d'un bal country et line dance. Pour tous renseignements appelez le 06.73.84.67.15. Organisé par l'association COWBORDES 45

Février

Samedi 2 : Soirée moules-frites organisée par le RCBB (foot) à la salle polyvalente

Dimanche 10 : Loto organisé par l'Association des Parents d'élèves à 12h30 à la salle polyvalente des Bordes. Début des jeux à 14h

Samedi 16 : Repas dansant organisé par les Aînés Ruraux

Mars

Samedi 9 : Nuit du Bad organisée par le BCLB

Jeudi 28 : Remise des prix du concours des maisons fleuries 2018 (voir page 5)

Avril

Jeudi 4 : Concours de belote organisé par Aînés Ruraux

Mercredi 10 : Sortie Holiday on Ice au Zénith d'Orléans organisée par les Aînés Ruraux

Vendredi 12 : Spectacle de cirque par les stagiaires suivi de la compagnie « Cri-o-lane circus » dans leur spectacle « CAS ». Organisé par Détente et Sourire à l'espace chapiteau (voir page 13)

Dimanche 14 : Thé dansant avec l'orchestre J.F CARCAGNO organisé par Familles Rurales

Dimanche 28 : « Les bâches ouvertes » : musique, exposition, repas partagé, animation, spectacle... Organisées par La Gare 126 à l'espace chapiteau. (voir page 14)

Mai

Mercredi 8 : Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. Place Bruçy à 11h30

Dimanche 12 : Randonnée de printemps organisée par l'Association des Parents d'élèves

Samedi 18 : Repas dansant organisé par les Aînés Ruraux

Dimanche 26 : « Les bâches et du son » : concert Bal-trad à partir de 14h30 à l'espace chapiteau. Organisation : La Gare 126. (voir page 14)

Dimanche 26 : Elections européennes

Juin

Dimanche 2 : Thé dansant avec Thibault COLAS organisé par les Aînés Ruraux

8, 9 et 10 : Tournoi national de badminton organisé par le BCLB

Samedi 8 et dimanche 9 : Tournoi du RCBB pour les U9, U11, U13 et U15 au stade

Vendredi 28 : Sortie organisée par les Aînés Ruraux. Thème : le Berry médiéval



Horaires Mairie

Matin : 9h -11h45 du lundi au samedi

Après-midi : 15h -17h30 le lundi et le vendredi

Téléphone : 02.38.35.51.02

mairie-lesbordes.fr